



# L'EQUIPEMENT !

UN MOYEN POUR RÉALISER VOS  
PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



LIGUE  
NORMANDIE

# PROJETS STRUCTURANTS QUI CONCERNENT :

## COURT COUVERT

- Construction
- Couverture d'un court existant



*Prévoir l'isolation de la structure pour limiter les phénomènes de condensation et apporter du confort aux pratiquants.*



## CLUB HOUSE

- Construction
- Agrandissement



*Prévoir un espace de vie (avec sanitaires), un espace bureau, un espace vestiaire, et un local technique ou de rangement.*

## TERRE BATTUE TRADITIONNELLE

- Rénovation
- Construction

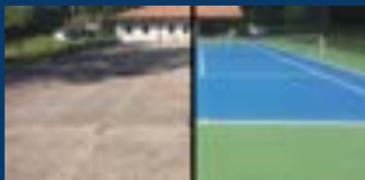


## TERRE ARTIFICIELLE

- Création
- Transformation d'un béton poreux ou d'une résine

## COURT

- Création
- Rénovation
- Transformation



## ECLAIRAGE

- Changement de l'éclairage dans un souci d'économie (Technologie LED)
- Eclairage de court extérieur

## PADEL

- Couvert
- Extérieur



*Prévoir un minimum de 2 courts afin de dynamiser cette nouvelle pratique, de créer une école de Padel et des tournois en fonctions du niveau des pratiquants du club.*



## BEACH TENNIS

- Création
- Développement de la pratique



**L'ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT DE LA LIGUE DE NORMANDIE ET LE SERVICE ÉQUIPEMENT DE LA FFT SONT À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS L'ENSEMBLE DE VOS DÉMARCHES.**

# LES FACTEURS DE RÉUSSITE :

## ✓ **Créer un groupe de réflexion (élus, enseignants, pratiquants...) au sein du club pour définir le projet de développement**

**1** Faire le point sur les 3 dernières années

**2** Se projeter sur les 3 prochaines années

**3** Identifier ses besoins

## CONCLUSION : DÉFINIR LES MOYENS

## ✓ **Avoir des relations régulières avec la collectivité :**

- Informer les élus régulièrement des actions et des projets du club
- Montrer la bonne utilisation des aides des collectivités
- Inviter les élus lors de vos manifestations (animations, tournois, AG, remise de label...)
- Informer les élus de la convention FFT - ANDES

## ✓ **Demander un diagnostic de vos installations (service gratuit) à votre conseiller en développement**

- Un rapport validé par le service équipement de la FFT vous sera adressé et des préconisations vous seront communiqués afin de réaliser les travaux les plus pertinents

## LE VOLET FINANCIER

**Vous avez identifié les travaux nécessaires à la bonne réalisation de votre projet de développement, il faut maintenant faire établir au moins deux devis.**

**Nous pouvons vous fournir des listes d'entreprises qui bénéficient du Plan Qualité Tennis.**



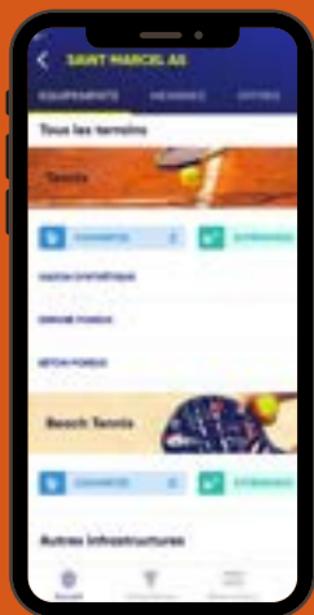
### LES AIDES POSSIBLES :

- **Dossier à établir par le club auprès de la Ligue :**
  - Dossier Aide au Développement du Club et de la Pratique (ADCP)
- **Dossiers à établir par la collectivité auprès de :**
  - Communauté de communes, Métropole..
  - Conseil départemental
  - Conseil Régional. Il faut que le dossier soit proposé par votre CDC pour une inscription au contrat de territoire
  - Fond européen FEADER : Leader + consacré au développement des territoires ruraux
  - DETR : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/dotation-dequipement-des-territoires-ruraux-detr>

**Sans oublier la participation de votre commune**

# L'ÉQUIPEMENT : UN OUTIL MARKETING

Avec TEN'UP, tous les utilisateurs peuvent voir les installations de votre club !



*Être mieux équipé, c'est aussi attirer de nouveaux pratiquants.*

## CONTACTS



COMITE  
CALVADOS

Christine GILETTE  
06.47.02.30.73



COMITE  
EURE

Gautier QUESNEL  
07.88.22.86.36



COMITE  
MANCHE

Maryse COEFFIC  
06.47.02.75.56



COMITE  
ORNE

Sandra FONTAINE  
07.88.22.85.99



COMITE  
SEINE  
MARITIME

Paula CUNHA COSTA  
06.08.57.23.16



LIGUE  
NORMANDIE

Alain GRIPON  
07.88.22.86.23